



## COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE FRONT DE SEINE CHARLES MICHELS – 70, rue Saint-Charles PARIS 15<sup>ème</sup>

[contact@defense-beaugrenelle.org](mailto:contact@defense-beaugrenelle.org) – 06 08 99 96 43  
C.C.P. Paris 51 578 09 V – Association loi 1901  
<http://defense-beaugrenelle.org/>

**LETTRE INFOS**  
**22 AVRIL 2024**

Madame, Monsieur,

Peut-être êtes-vous un habitant des quartiers DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET ou EMERIAU/ZOLA qui pour la première fois lira notre LETTRE INFO. Nous espérons retenir votre attention et votre intérêt parce que nous faisons un effort considérable en la distribuant dans les boîtes à lettres de 6 000 d'entre vous.

Beaucoup nous connaissent déjà. Mais peut-être pour d'autres, devons-nous rappeler notre existence dans le quartier BEAUGRENELLE depuis 2005, date de dépôt de nos statuts d'association loi 1901.

Nous avons alors tenté au moment de la délivrance des permis de construire par le Maire de Paris, de faire réduire la surface et le volume du centre commercial BEAUGRENELLE, et avons alors dénoncé la vente des terrains du FRONT DE SEINE, par la SEMPARISEINE après que la VILLE DE PARIS lui ai cédé ces terrains publics, pour un euro symbolique. Une opération de pure spéculation immobilière permettant au fonds d'investissement GÉCINA de réaliser un profit de plus de 400 millions d'euros.

Depuis nous ne cessons de défendre notre environnement, nos droits de citoyens, contre des décisions qui réduisent les services publics, qui favorisent le grand commerce, le tourisme et la recherche du profit au détriment de nos besoins et de notre vie quotidienne., ainsi que le classement du quartier en Zone Touristique International (Z.T.I.)

Nos démarches, nos interventions, ont toutes pour objet la défense des habitants dans tous les domaines.

La vie quotidienne pour la majorité d'entre nous est plus difficile qu'il y a quelques années : les loyers et les charges, qu'elles soient locatives ou de propriété ne cessent d'augmenter, rognant d'office les budgets de tous les jours. En raison des agressions, des vols, nous nous sentons en insécurité. Il n'y a pas assez de policiers dans nos rues, les caméras de surveillance n'empêchent pas les délits à la personne. Ces luttes rejoignent celles qui ont lieu dans d'autres quartiers.

Les nôtres (DUPLEIX/ LA MOTTE PIQUET et ÉMERIAU/ ZOLA) ont profondément changé. La restauration rapide, les établissements hôteliers, les équipements festifs remplacent nos commerces de proximité, nos artisans. Après la disparition de 3 centres de santé, de secteur 1, pluridisciplinaires, conventionnés et pratiquant le tiers payant, la fermeture du Bureau de Poste de la RUE LOURMEL, du commissariat, de la Maison pour l'Emploi, ce sont les classes de plusieurs établissements scolaires qui sont supprimées. A la rentrée 2024, ce sont les écoles du Cardinal AMETTE et FONDARY, menacées de fermetures de classes, après celles déjà fermées à la rentrée dernière qui verront les conditions d'enseignement des élèves se détériorer alors que tous les pédagogues et les professionnels de l'éducation ne cessent de dire qu'il faut diminuer les effectifs par classes. C'est une des premières conditions pour éviter les échecs scolaires, personne ne peut le nier. De la réussite des enfants ne dépend pas seulement leur avenir, mais aussi celui du pays, ne l'oublions pas. Pour combattre la violence des jeunes, il faut plus d'adultes dans les établissements scolaires.

Vous trouverez *en page 2 de cette LETTRE INFO*, un résumé de notre contribution déposée lors de l'Enquête Publique portant sur la révision du PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS. Nous vous tiendrons au courant des avis et recommandations que le Commissaire Enquêteur remettra aux élus.

*En page 3*, nous publions un compte rendu d'une délégation auprès de la Direction territoriale de la Poste concernant le fonctionnement des deux Bureaux rue DESAIX et ZOLA, de l'Espace Logistique Urbain rue Keller, et de la construction à la place de la Crèche d'une école d'enseignement supérieur privée et de l'aménagement de la dalle KELLER.

*En page 4*, vous pourrez lire plusieurs informations, notamment la date de réunion publique des deux conseils de quartier DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET et EMERIAU/ZOLA auxquelles nous vous conseillons fortement de participer.

Vous souhaitant bonne lecture de cette LETTRE INFO, Bien cordialement.

La présidente, Marie-Claude BEAUDEAU

# Révision du Plan Local D'urbanisme (PLU)

En 2021 la Ville de PARIS a mis en révision son PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) Après 2 ans de concertation insuffisamment organisée, l'enquête publique s'est ouverte en Janvier et Février 2024. Les habitants ont été invités par la Ville à faire part de leurs remarques et observations sur les registres à destination du commissaire-enquêteur. Ce un moment privilégié nous a permis de faire savoir aux élus ce que nous voulons pour nos quartiers EMERIAU/ZOLA et DUPEIX/LA MOTTE PIQUET.

Le Comité de Défense Beaugrenelle a déposé sa contribution, dont vous pouvez intégralement prendre connaissance sur notre site Internet.

Nous déplorons le manque de communication à destination de la population pour faire connaître le processus de révision en cours et pour aider à la compréhension des nombreux documents structurant ce PLU. Notamment, contrairement à l'engagement pris par Mr Goujon, Maire du XVe, les impacts sur les quartiers de la révision du PLU n'ont pas été présenté de manière systématique dans les Conseils de Quartier. Seul le Conseils de Quartier EMERIAU-ZOLA a bénéficié d'une telle présentation, et à notre demande insistante.

Nous regrettons que les objectifs énoncés dans les documents constitutifs du PLU ne soient pas déclinés en actions concrète. Nous aurions souhaité que ce PLU comporte des étapes pour sa réalisation. Nous craignons que les communications, les mesures, préconisations nombreuses ne soient pas suivies d'actes.

Tel en est le cas pour la production de logements publics. Comment répondre aux 15.000 demandeurs de logement social dont les dossiers sont en attente pour le 15ème arrondissement ? Si certaines parcelles réservées sont identifiées, nul planning d'acquisition et réalisation de programme de construction n'y sont associés.

**Trop de familles, de salariés sont en détresse, pour ne pas exiger plus de rigueur dans les objectifs et les décisions des élus en matière de logement.**

## OPERATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION OAP N° 11 BEAUGRENELLE – FRONT DE SEINE

Le FRONT DE SEINE est un quartier unique. Ce n'est plus à démontrer. L'OAP a donc bien lieu d'être, mais elle doit être moins vague, plus précise.

Nous demandons que les règles d'urbanisme s'appliquant à la dalle et au Centre Commercial soient réaffirmées :

- Le centre commercial ne doit pas s'étendre, ses surfaces commerciales doivent être limitées à celles autorisées à l'origine.
- Ses toitures considérées comme une 5ième façade doivent être végétalisées, inaccessibles au public, et les hauteurs limitées à la « taille de guêpe » des tours.
- Aucun commerce supplémentaire ne doit être autorisé,
- Aucune installation ne peut être autorisées sur les toitures,

Nous refusons toute nouvelle surface commerciale supplémentaire sur la dalle.

Nous demandons que le centre sportif MOURLON soit rénové, que les activités sportives exercées soient compatibles avec l'environnement, que les conditions de fonctionnement de l'équipement ne nuisent pas à la vie quotidienne des résidents des TOURS avoisinantes.

Le square Bella Bartok doit être protégé, tous les arbres préservés, et le jardin pédagogique à destination des écoliers du quartier doit être sanctuarisé.

La fontaine CRISTAUX, œuvre commandée par la VILLE DE PARIS au sculpteur Jean-Yves LE CHEVALLIER, doit être rénovée, entretenue et protégée au titre de la protection du patrimoine.

La « Maison Ronde » au cœur du square Béla BARTOK doit être rénovée et entretenue. Etant propriété de la Ville de Paris nous demandons qu'en ce lieu puisse être installée une Maison des Associations. Des activités culturelles pourraient y trouver place à destination des écoliers et adolescents du quartier.

## LOCALISATION D'EQUIPEMENTS

Nous dénonçons le fait qu'aucune réserve ne soit faite :

- pour des équipements culturel, des équipements social pour personnes âgées ou handicapées, des équipements de jeunesse, dans tout l'arrondissement,
- pour des équipements sportifs et des équipements de petite enfance, dans notre quartier,

Malgré le constat alarmant de désert médical, peu de réserve sont faites pour des équipements de santé.

**Nous demandons qu'il soit acté le besoin d'un CENTRE DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE, conventionné, de secteur 1 pour remplacer les 3 supprimés ces 15 dernières années dans le quartier.**

Les immeubles « historiques » du siège de la C.A.F. du 10 au 18 rue VIALA, doivent être utilisés pour créer un CENTRE DE SANTÉ.

## ESPACE VERTS ET PROTECTION PATRIMONIALE

Nous demandons que les arbres de l'Île aux cygnes fassent l'objet d'une protection au titre d'Arbres Remarquable afin de compléter le classement de cette allée en Zo ne Boisée Protégée.

Nous demandons que la VILLE DE PARIS classe la Fontaine CRISTAUX et le Jardin du Souvenir – Mémorial des Enfants du Vel' D'Hiv, rue Nélaton, sous sa protection au titre de la préservation du patrimoine.

**DE NOUVEAUX ESPACES DOIVENT ETRE SAUVEGARDES, CERTAINS AUTRES CRÉÉS permettant l'adaptation de nos quartiers au changement climatique et à la transition écologique.**

# Rencontre avec La Direction Territoriale de LA POSTE

## 7 Décembre 2023

### Fermeture du Bureau de Poste LOURMEL et Impact sur les Bureaux de Poste du quartier :

Depuis la fermeture du Bureau de Poste LOURMEL, l'accueil dans les bureaux de Poste DUPLEIX et BEAUGRENELLE s'est dégradé. La fréquentation de ces 2 bureaux de Poste a bondi :

- de + 20% à DUPLEIX, à plus de 300 clients/jour,
- de +13% à BEAUGRENELLE, à plus de 570 clients/jour.

La surface des locaux accueillant le public n'est pas augmentée pour autant.

Cette surface est insuffisante pour permettre un accueil respectueux pour les clients et un cadre de travail honorable pour les employés. Nous déplorons l'absence d'automate acceptant les espèces, l'absence : de sièges pour les personnes à mobilité réduite, de comptoir et de table pour réaliser les opérations nécessaires telles que coller un timbre ou remplir un bordereau, les files d'attente qui s'étendent sur le trottoir, et le personnel qui travaille dans une cohue permanente.

De l'aveu même de la Direction, la satisfaction des clients du Bureau de Poste BEAUGRENELLE est catastrophique.

L'ouverture de point relais Postaux dans des commerces de proximité n'est pas une solution permettant de compenser la fermeture d'un Bureau de Poste. L'ensemble des opérations ne peuvent être faites dans ces commerces relais, le personnel n'étant pas assermenté pour délivrer des courriers officiels et réaliser le contrôle d'identité du client. Les opérations bancaires ne peuvent y être assurées. De plus les contrats de partenariat entre La Poste et les commerçants ne sont, par nature, pas pérennes.

**Nous rappelons la nécessité absolue de maintenir le Bureau de Poste Beaugrenelle ouvert et de dimensionner le personnel et la surface commerciale en conséquence de l'activité importante de ce Bureau.**

### Espace Logistic Urbain Keller -Nuisance pour les riverains

Avançant l'argument d'une diminution constante de l'activité courrier, *La Poste* se félicite du développement de son activité Colis. La livraison des colis à domicile est soit réalisée par les Services Postaux soit par les filiales du Groupe La Poste dont *Colissimo*.

Ainsi les riverains de la rue de l'Ingénieur Keller ont vu, à leur grand dam, l'implantation début 2023 de *l'Espace Logistique Urbain Keller*.

Après une année de nuisance insupportable pour réaliser les travaux de réhabilitation du local, les riverains de la rue Keller et alentours n'en ont pas fini de subir les nuisances de cette activité.

Stationnement interdit et gênant, circulation en sens interdit, conduite dangereuse, les incivilités et infractions commises par les personnels et fournisseurs de *Colissimo* sont quotidiennes.

La circulation excessive, particulièrement entre 7h45 et 9h, heure de départ des enfants à l'école, rend les abords de *l'E.L.U Keller* dangereux. La présence d'un « Homme trafic » à la sortie de *l'E.L.U. Keller* n'est pas une réponse suffisante à la situation.



Rue Ingénieur Keller – 7h40 le matin

La direction de *l'E.L.U. Keller* demande aux riverains de lui signaler les problèmes constatés. Cependant il est de la responsabilité de la direction de *l'E.L.U. Keller* d'aller constater sur le terrain, aux abords immédiats de l'ELU et dans les rues adjacentes, le fonctionnement et le respect des règles par les équipiers *Colissimo*, qu'ils soient fournisseur ou livreur. Il en va de sa responsabilité d'identifier les risques et les dysfonctionnements. Il en va de sa responsabilité de mettre en place les plans d'actions appropriés pour traiter les problèmes constatés. Nous ne pouvons pas accepter qu'une activité commerciale ne respecte pas les lois, ne respecte pas le code de la route, et mette en danger les riverains.

**Voilà pourquoi nous estimons et nous le répétons : la délivrance du permis de construire et l'autorisation de cette nouvelle activité commerciale auraient dû s'accompagner d'une étude d'impact sur l'environnement du quartier et des conditions imposées à l'exploitant. Comment les élus ont-ils pu autoriser un tel projet sans tenir compte de la vie quotidienne des familles locataires des immeubles de l'impasse et de la rue KELLER, des 4 Frères PEIGNOT, de centaines d'enfants, collégiens et lycéens ?**

### Rénovation du pavillon Keller et végétalisation de la Dalle Keller – Avancement des travaux et perspectives :

Les travaux de rénovation de la dalle Keller sont en cours depuis maintenant déjà 2 ans. Les habitants de la Tour Keller ont eu à subir les poussières et les bruits de marteau piqueur, puis l'installation d'une emprise de chantier sur le jardin de la Tour et sur la chaussée entravant gravement les entrées/sorties des 500 familles de la Tour Keller. La Poste Immo et 1001VIESHABITAT ont agi sans aucune concertation dans le plus grand mépris des résidents.

**Aujourd'hui le chantier semble presque à l'arrêt. Que se passe-t'il ? A quand la fin des travaux ?**

À L'OCCASION DU 80ème ANNIVERSAIRE DE LALIBÉRATION DE LA FRANCE, nous avons choisi de rappeler la mémoire de l'un de ces héros qui a donné sa vie pour que nous vivions libres, dont une rue de notre quartier porte son nom :

**Rue GEORGES CITERNE :**

( commence rue Rouelle et finit rue du Théâtre )

Né en 1906 à St-Germain-en-Laye, **Georges CITERNE** (*alias Morand, nom de résistant*) était un artiste dramatique (*pseudonyme, Georges Éric*), résistant, membre, dès 1940, des FTPF (Francs-tireurs et Partisans français).

Attaque d'un autocar transportant des Allemands à Suresnes en septembre 1942, incendie d'un camion des autorités d'occupation dans un garage rue de Flandres en novembre 1942, attaque d'autobus allemands en janvier 1943, action de destruction contre un train à Plaisir, action contre une trentaine de soldats allemands attablés à la terrasse d'un café avenue de la Grande-Armée, Georges CITERNE participe le 8 septembre 1943 à la tentative d'exécution du docteur Paul Guérin, rédacteur médical au journal collaborationniste et antisémite « *Je suis partout* ».

Il fut arrêté avec deux de ses camarades le 18 septembre 1943 par des inspecteurs des Renseignements généraux en gare d'Esblly. Lors de son interrogatoire dans les locaux des Brigades spéciales, il reconnut sa participation à plusieurs actions et son rôle d'organisateur.

Incarcé à la prison de Fresnes, il fut remis aux autorités allemandes le 1er novembre 1943, avec ses camarades.

Le 24 février 1944, Georges CITERNE comparut devant le Tribunal du « Gross Paris », et il fut fusillé le 7 mai 1944 au Mont-Valérien.

Son inhumation eut lieu au cimetière des corps restitués au cimetière d'Ivry-sur-Seine.

Mention Mort pour la France attribuée le 12 février 1945.

Il fut cité dans un article sur Paul ÉLUARD paru dans les *Lettres françaises* du 20 avril 1950.

Depuis le 8 juin 1946, l'ancienne **rue Nouvelle-du-Théâtre** porte son nom.

**BONNE NOUVELLE POUR :**

- Les locataires des 23 et 25 rue KELLER et ceux des immeubles de la RUE PEIGNOT,
- Les lycéens et les personnels de l'ECOLE 24 rue KELLER.

Notre action et celle de l'Amicale des Locataires a contraint la direction du Centre Commercial à cesser d'utiliser le parc de stationnement de l'Impasse KELLER en espace de conditionnement et de livraisons de marchandises diverses et variées.

\*\*\*\*\*

**RETENEZ CES DATES :**

**Vous pourrez échanger avec nos responsables au Vide greniers DIMANCHE 5 MAI. Nous y tiendrons un stand vers le n° 130 rue Saint-Charles.**

\*\*\*\*\*

**Les 31 mai et 12 juin à 19 h se tiendront respectivement les réunions publiques des CONSEILS DE QUARTIER EMILE/ZOLA et DUPLEIX/LA MOTTE PIQUET.**

**A l'heure où nous publions cette LETTRE INFO, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer les lieux et les ordres du jour.**

**LE SAMEDI 15 JUIN de 15h à 18h,  
se tiendra sur l'ILE AUX CYGNES, LA FÊTE  
DE QUARTIER**

**J'ADHERE AU COMITE DE DEFENSE DE BEAUGRENELLE - FRONT DE SEINE - CHARLES MICHELS pour 2024**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**ADRESSE :** ..... **Téléphone :** .....

**ADRESSE MAIL :** .....

**MONTANT DU VERSEMENT : COTISATION 5 € + DON ..... € = .....€ en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité de Défense de BEAUGRENELLE**

**Date :** .....

**A RENVoyer AU COMITÉ DE DÉFENSE DE BEAUGRENELLE 70, rue SAINT-CHARLES 75015 PARIS**